

Ce certificat est attribué à

CFA DU PAYS D'AIX

Siège social : 200 rue Maurice Estrangin 13090 AIX EN PROVENCE

**BCS certifie que le Système Qualité de l'Organisme mentionné ci-dessus
a été évalué et jugé conforme aux critères du programme de certification
Pro_certification des prestataires concourant au développement des compétences
dans sa version en vigueur et des**

Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
Décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au
développement des compétences

Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle qui
modifie le décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 et le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019

Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné
à l'article D.6316-1-1 du code du travail

Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail dans sa version en vigueur

Pour réaliser des actions concourant au développement des compétences dans les catégories :

L. 6313-1-1° : Les actions de formation
L. 6313-1-4° : Les actions de formation par apprentissage

13/10/2021

Jusqu'au / *Until*

12/10/2024

Numéro de déclaration d'activité : **9313P003213**
Numéro de certificat : **211013-C2578**

Date d'émission **13/10/2021**

Frédéric SPECIALE
Directeur des opérations

